

[AX] *tualités*

lettre d'informations de la ville d'Ax

N°1 AOUT 2008

Spécial conseil municipal Une équipe renouvelée, un nouveau souffle pour notre projet



Sommaire

3 votre nouvelle équipe

[Le conseil municipal]

4-5 votre vie quotidienne

[Tri sélectif et développement durable]

6-7 entre vous et nous

[Journées portes ouvertes]

8 urbanisme et travaux

[Centre thermoludisme]

9 économie axéenne

[Bilan de la station de ski]

10-11-12 vie associative et brèves

[interview]

[L'] *édito.*

Il y a trois mois les Axéens nous ont fait confiance pour administrer la ville. L'équipe s'est mise au travail dès le lendemain. C'est quelque part une nouvelle équipe puisque 50 % des élus débutent leur 1^{er} mandat.

Tous contribuent aujourd'hui avec enthousiasme et dynamisme à l'action municipale. Nous avons mis l'accent durant toute la campagne électorale sur les services quotidiens à rendre aux Axéens, la création d'un pôle spécifique en atteste et nous avons réglé rapidement les problèmes qui nous ont été remontés.

Notre deuxième préoccupation était d'engager rapidement la rénovation du centre ville et les Axéens pourront constater que d'ici la fin de l'année les choses vont bouger. Par ailleurs la réflexion sur un nouveau plan d'urbanisme est lancée et devrait nous entraîner tous dans des discussions passionnantes sur notre avenir ; un pôle s'en occupe et il ne chôme pas. Par ailleurs il fallait suivre et piloter nos grands chantiers comme le « thermoludisme ».

Le troisième défi était de créer les conditions d'une discussion permanente sur tous nos projet afin de les construire avec le plus possible d'Axéens. Le pôle concertation et communication s'y évertue depuis trois mois avec bonheur et efficacité. Ces pôles auxquels il faut rajouter celui des finances et de l'administration réunissent l'ensemble des élus qui travaillent en leur sein sur les différents projets, ils sont animés par un(e) adjoint.

Les élus se réunissent une fois par semaine afin d'échanger et de décider collectivement sur les différents dossiers.

C'est ce travail collectif, cette implication de chacun autour d'un projet commun qui je crois nous donne la force de servir au mieux notre communauté axéenne. Les élus d'Ax se sont en outre investis dans la communauté de communes, en effet celle-ci gère des services indispensables pour les Axéens et nous devons nous assurer que ceux ci sont rendus dans un esprit conforme à nos principes.

Maire depuis peu, je mesure l'étendue de la tâche qui nous attend et la multiplicité des problèmes à traiter et je sais que pour relever ces défis, il faut une équipe municipale soudée et travailleuse, mais aussi que tous les Axéens soient mobilisés. Je prendrai pour exemple la propreté de la ville où nous n'arriverons pas à nos fins sans la discipline de tous, idem pour la circulation et le stationnement ...

Seuls, les élus ne peuvent pas tout mais je sais que nous pouvons compter sur vous.



Pierre Peyronne
Maire d'Ax-les-Thermes

Directrice de la publication :
Sandrine Gros



Rédaction Service Communication :
Elus de chaque pôle



Conception graphique :
Place Publique



Crédit Photos :
SG – OT des Vallées d'Ax
Alticoncept – SAVASEM



Impression :
Alticoncept



[LE CONSEIL MUNICIPAL]

Le Conseil Municipal est composé de 15 personnes œuvrant au sein de chaque pôle afin de servir au mieux tous les Axéens.

Pôle Vie quotidienne Service à la population

Adjoint responsable : Dominique Fourcade

- Hameaux – suivi des travaux – pastoralisme – station de ski
- Travaux en régie – travaux sous-traités
- CCAS
- Communauté de communes des vallées d’Ax
- Embellissement – sentiers découvertes
- Animation et Conseil d’orientation : Sport- Festif - Culture - Bonascre

[*votre vie quotidienne*]

Pôle Finances – Administration

Adjoint responsable : Augustin Bonrepaux

- Finances
- Développement durable
- Administration Générale
- Communauté de communes des vallées d’Ax

[*économie axéenne*]

Pôle Urbanisme – Grand projet Mise en place de procédure d’urbanisme Artisanat et commerce

Adjoint responsable : Henri Mercié

- Travaux en régie – Travaux sous traités
- Hôpital
- Commerce et Artisanat
- Commission municipale d’urbanisme

[*urbanisme et grands travaux*]

Pôle Concertation – Communication Lien social – Animation jeunesse Ecole collège

Adjoint responsable : Sandrine Gros

- Travaux en régie – travaux sous-traités
- Associations et jeunesse
- Ecole et collège
- Communauté de communes des vallées d’ax
- Animation et Conseil d’orientation : Sport- Festif - Culture - Bonascre

[*entre vous et nous*]

Equipe municipale :

Le maire Pierre Peyronne

[*Les adjoints*]

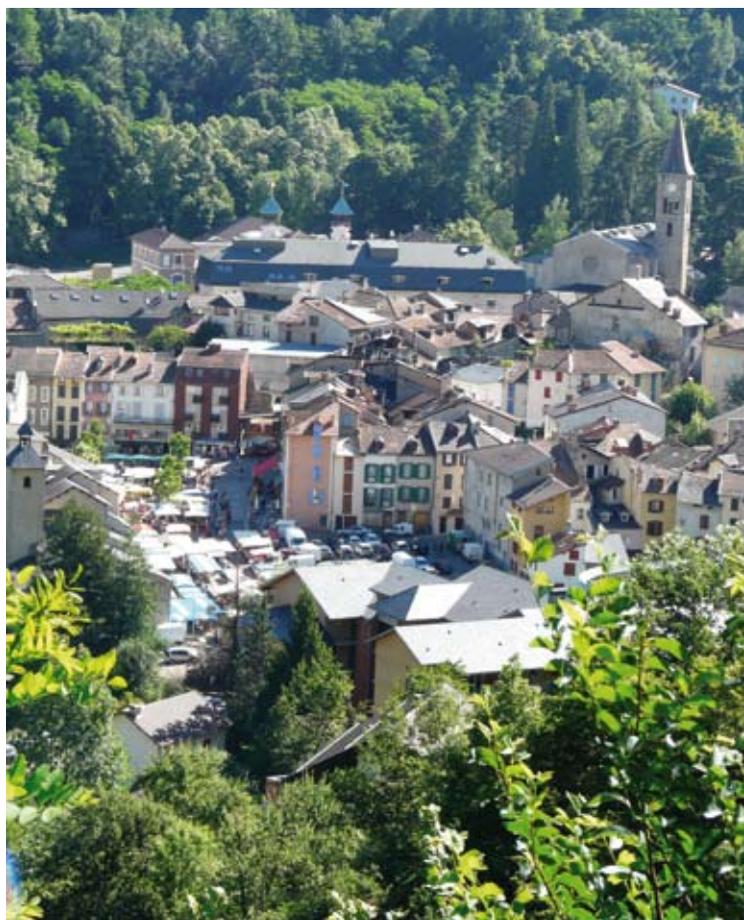
Augustin Bonrepaux
Dominique Fourcade
Henri Mercié
Sandrine Gros

[*Les conseillers délégués*]

Claudine Authier
Cécile Costessèque
Jean Louis Fugairon
Alain Mayodon

[*Les conseillers municipaux*]

Valérie Gayet
Patrice Pénigaud
Annette Andrieux
Alain Miquel
Christel Teisseire
Dina Diaz



[TRI SÉLECTIF ET DÉVELOPPEMENT DURABLE]

Développement durable

Le développement durable est devenu un enjeu majeur pour le territoire car l'attractivité d'Ax-les-Thermes et de sa vallée repose en grande partie sur la qualité de son environnement. Aussi, nous nous sommes engagés à mener des actions concrètes de développement durable pour que celui-ci ne soit pas qu'un concept flou et abstrait. Des actions existent déjà ; Le tri sélectif a été mis en place depuis maintenant plusieurs années par la Communauté de Communes, et les enfants des écoles ont été sensibilisés à cette gestion des déchets, devenue une nécessité. Mais il faut aller plus loin et une réflexion est menée sur les équipements communaux notamment en matière d'économie d'énergie.

Le fonctionnement des services de la mairie devra également passer au crible du développement durable (l'utilisation des produits d'entretien, la consommation de papier et de consommables des services administratifs, les types de véhicules de notre parc automobile, ... feront l'objet d'un diagnostic).



Au-delà des préoccupations liées aux économies d'énergie et à la lutte contre le gaspillage, le développement durable, c'est aussi la préservation de notre environnement quotidien.

Le tri sélectif

Ce simple geste contribue à ralentir la pollution de notre planète. Certains d'entre vous le pratiquent déjà, civique-

ment, montrant l'exemple aux générations futures. D'autres en ont entendu parler mais hésitent encore à franchir le pas. C'est vrai, cela demande un « petit » effort d'organisation mais au regard de l'importance qu'il revêt, ce geste doit se multiplier pour que nos enfants et petits enfants soient fiers de nos gestes « éco-citoyens ».

Mémo du tri

On met	On ne met pas
Dans le bac jaune	
bouteilles et flacons en plastique : soda, eau, lait, soupe, adoucissant, lessive, liquide vaisselle, les conteneurs à vin, shampooing, gel douche, bidons de sirop, boîtes de conserve, aérosols, barquettes en aluminium, boîtes et emballages en carton, bouteilles huiles, bidon de produit type lave vitre ou liquide refroidissement combustibles, les films plastiques enveloppant les revues et les emballages.	les sacs et petits emballages en plastique : pots de yaourt, crème fraîche, barquettes en polystyrène tout ce qui contient des restes : papiers salis ou gras, barquettes sales les produits hygiéniques : mouchoirs en papier, couches-culottes, autres articles
Dans le bac bleu	
Journaux, magazines, revues, prospectus	les films en plastique de suremballage de journaux, CD, DVD et tout autre support
Dans le récup verre	
bouteilles et flacons en verre, bocaux de conserve, pots de bébés, yaourts, ... flacons en verre : shampooing, gel douche	faïence, pots en terre, vaisselle cassée, ampoules électriques
Dans la poubelle traditionnelle	
tout ce qui est périssable, tous les emballages sur lesquels on a un doute	les déchets verts, les gravats, les cendres et les ferrailles

[ESPACES PROPRETÉ]

Sur notre demande, la **Communauté de Communes des Vallées d'Ax** a installé :

- des containers ordures ménagères supplémentaires à l'Impasse du Modèle et sous l'annexe du Sicre pour le quartier Saint Udaut,
- des containers verre au Bosquet, à Orval et à Ruffat,
- un container papiers à Ax Animation et au Camping.

[CAMPAGNE ANTI-TAG]

Garder notre ville et notamment ses murs propres fait partie de nos priorités. Nous avons fait intervenir à cet effet la Société PROCHIMLUB EVOLUTION pour « détaguer » les murs, sur des surfaces même vieillissantes. Devant la qualité des résultats, nous allons généraliser les interventions de

Un point cartons et encombrants sera créé à Bonascre et un point propreté au Camp de Granou.

Les services techniques vont créer deux espaces propreté couverts Impasse du Modèle et face à l'Office du Tourisme. Par la suite, l'aménagement de points de collecte du carton est envisagé au Tourbillon, derrière le Casino, et à Encastel.

cette société sur tous les murs tagués de la ville. Nous vous invitons à prendre contact avec la mairie pour nous signaler des tags sur vos façades et signer une convention nous autorisant à faire intervenir la Société sur vos façades.

[SÉCURITÉ]

Pour améliorer la sécurité et lutter contre les nuisances sonores des camions, nous allons limiter la vitesse à 30 Km/h sur la commune d'Ax pour les camions.

Devant les écoles seront installés, dès la prochaine rentrée scolaire, 2 ralentisseurs et la vitesse sera limitée à 10 Km/h pour la sécurité des enfants.

[ÉCOLE PRIMAIRE]

La réhabilitation de ce bâtiment datant de 1968 est nécessaire pour le confort et la sécurité de nos enfants et du personnel éducatif.

Ces travaux s'organiseront autour de la mise aux normes électriques et de sécurité (portes coupe-feu), du traitement acoustique des plafonds, de la réhabilitation des sanitaires. De l'ins-

tallation de double vitrage et de l'isolation des murs.

Les travaux ont commencé le 7 juillet et au vu de l'importance du chantier (300 000 € d'investissement), un phasage en plusieurs tranches s'impose pour ne pas perturber la rentrée scolaire.



Embellissement

A l'image de beaucoup de communes de notre département, nous devons nous efforcer de créer un environnement favorable à l'accueil et au séjour aussi bien des habitants que des touristes. L'image de notre cité est notre priorité.

De nombreux travaux d'amélioration ont été effectués par la commune notamment en matière de voirie : rues piétonnes, aménagement de places, d'espaces de propreté, espaces verts, fleurissement. Les hameaux, lotissements et écarts nécessitent un entretien permanent, élagage débroussaillage et coupe. Les lavoirs et fontaines sont nettoyés fréquemment.

Une campagne d'entretien des lits de rivières traversant la ville va être menée.

Le résultat dépend de l'effort de chacun, l'embellissement et le fleurissement sont l'affaire de tous.



Parc d'Espagne

Les vestiaires et sanitaires du Parc d'Espagne sont complètement rénovés pour la saison d'été grâce au travail remarquable du Service technique. Un local technique pour la terre battue et des toilettes pour personnes à mobilité réduite complètent désormais l'équipement existant.

La rénovation de l'abri et les dernières mises en conformité de la piscine (équipée dès cet été de douches solaires), interviendront à l'automne.



[LE BUDGET]

Le Budget de fonctionnement de la commune s'établit à 3 756 000 €.

Il permet de dégager 924 417 € d'auto-financement qui aide à financer les investissements.

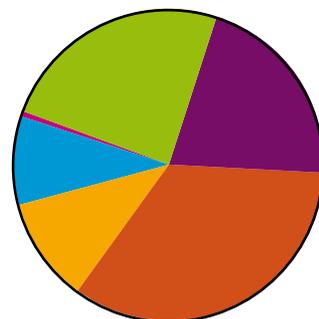
Ces principaux investissements sont :

-] Parcours découverte du parc du Teich
-] Parking pré du Couloubret
-] Rénovation Piscine - Tennis
-] Travaux aux écoles
-] Voierie de la ville, des écarts, des hameaux et Bonascre
-] Assainissement rue du Dr Gomma, Parc d'Espagne (SMDEA)
-] Espace propreté, avenue Delcassé, Impasse du modèle
-] Terrain multisports à Ax et Skate Park à Bonascre

La commune n'a plus augmenté ses taux d'imposition depuis 1997. Le budget est stable, équilibré et garantit un financement sain des investissements.

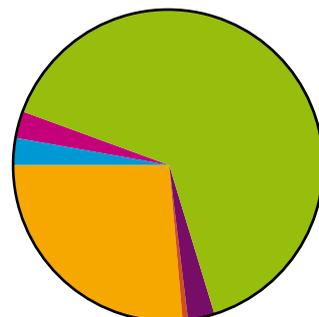
Dépenses de fonctionnement

- virement à la section d'investissement – 924 417 €
- autres charges de gestion courante – 415 272 €
- charges à caractère général – 788 512 €
- charges financières – 338 849 €
- charges de personnel – 1 281 212 €
- charges exceptionnelles – 7 023 €



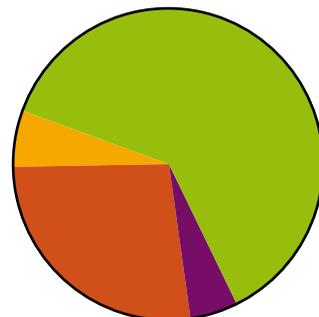
Recettes de fonctionnement

- impôts et taxes – 2 434 329 €
- revenus des immeubles – 110 000 €
- atténuation de charges – 20 000 €
- dotation et participations – 983 826 €
- produits de services – 107 130 €
- travaux en régie – 100 000 €



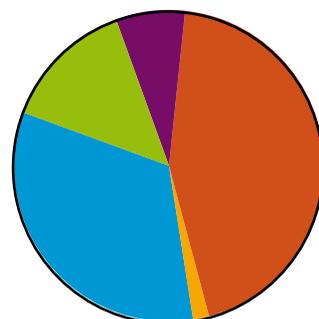
Dépenses d'investissement

- immobilisations en cours – 1 303 684 €
- travaux en régie – 100 000 €
- remboursement d'emprunt – 564 070 €
- immobilisations corporelles – 119 779 €



Recettes d'investissement

- subventions – 290 715 €
- emprunts – 150 000 €
- virement de la section de fonctionnement – 924 417 €
- produits de cession – 38 000 €
- dotation TVA-TLE – 684 401 €



[VOUS AVEZ DIT « PORTES OUVERTES » ?]



Le samedi 07 juin 2008, s'est déroulée pour la première fois à Ax-les-Thermes la matinée « portes ouvertes » de la mairie. Ce rendez-vous, basé sous le signe de la convivialité, a permis d'associer les axéens à l'action municipale. Une centaine d'Axéens et des élèves de CM1 et CM2 ont rencontré l'ensemble du conseil municipal et visité les locaux. Illustrant le travail municipal, les petits stands réalisés et tenus par les élus ont créé

du lien autour des principaux thèmes tels que : l'Animation, la vie associative, le tourisme, le commerce, les travaux, le tri sélectif, le développement durable, la station de ski, l'urbanisme, les grands chantiers, le budget, la communauté de communes et pour finir l'organisation du travail municipal.

Beaucoup d'entre eux en ont profité pour faire remonter leurs attentes ou leurs observations.

Le maire, Pierre Peyronne, s'est, quand à lui, prêté au jeu d'un entretien avec les élèves de l'école primai-

re, qui avides de connaissances, ont posé une multitude de questions sur le fonctionnement de la cité thermale.

Ces « portes ouvertes » sont les bases d'une série de rencontres entre la population et ses élus, fortement engagés dans la concertation.

Leur commentaire :

« Samedi matin, nos classes de CM1 et CM2 de l'école primaire, se sont rendus à la mairie d'Ax-les-Thermes. Monsieur le maire, nous a accueillis dans la salle du Conseil Municipal. Nous lui avons posé beaucoup de questions, sur le fonctionnement de la mairie, sur les travaux, sur le travail du Maire et des Adjoints, et bien sûr sur les travaux à l'école.

Dans une autre salle, l'adjoint aux finances (Mr Bonrepaux), nous a expliqué le budget de la Commune, et de la Communauté de Communes qui fait beaucoup de choses à la place de la Commune.

Après, nous sommes montés au 2e étage, où il y avait des ateliers sur le recyclage des déchets, sur le thermo ludisme, la station, l'animation etc... C'était une matinée vraiment intéressante! »

Les conseils d'orientations

Afin de permettre une meilleure concertation autour de l'animation, nous avons créé

4 conseils d'orientation :

- un conseil sportif présidé par Valérie Gayet et Alain Pibouleau
- un conseil festif présidé par Patrice Pénigaud et Marc Heinrich
- un conseil culturel présidé par Anne Andrieux et Jean Luc Castel
- un conseil Bonascre présidé par D.Fourcade

Vous êtes tous invités à participer activement à ces conseils qui ont pour mission d'être force de proposition dans ces différents secteurs de l'animation. Ax'Animation est chargée d'évaluer le coût et la faisabilité des propositions. Les présidents et co-présidents présenteront les projets au

Conseil Municipal qui les validera. Ax'Animation se chargera de la réalisation, sous la présidence d'un élu qui sera le garant de l'application.

A vos boîtes aux lettres

Surveillez vos boîtes aux lettres : lorsque des travaux entraînent des désagréments importants pour l'ensemble de la population, une information vous est adressée, vous expliquant le lieu, la nature, la durée probable et le nom de la société effectuant ces travaux. Actuellement les travaux de la RN20 ont fait l'objet d'un courrier à tout les Axéens et d'une réunion d'information.

Lorsqu'il s'agit de travaux dans un quartier ciblé, nous prévoyons une réunion de quartier ou à défaut un courrier aux habitants du quartier.

Nous vous proposons aussi de vous associer à

chaque projet d'embellissement afin de recueillir vos avis et vos idées. C'est d'ailleurs ce qui vient d'être fait dernièrement, puisqu'une réunion de concertation a été organisée le 19 juin dernier avec les habitants du quartier des rues du Coustou, Dr Dresch, et Turrel. Tous les problèmes techniques liés aussi bien à la circulation qu'au stationnement ont été abordés et trouveront une solution technique au plus vite. L'embellissement des abords du local de forage a été approuvé par l'ensemble des habitants du quartier, tout comme la création de sanitaires canins.

La mobilisation de tous est indispensable, nous comptons sur votre participation pour rendre notre ville toujours plus gaie et plus accueillante et vous en remercions par avance.

[LE CENTRE THERMOLUDISME]



Le centre thermoludisme commence à se dévoiler avec ses bains, son bassin principal, son bassin extérieur, ses cascades, son hammam, son sauna, son vaporarium, son caldarium, son frigidarium et son amphithéâtre. Sa structure se devine par sa galerie et ses colonnes. L'ensemble sera ouvert au public à partir de décembre 2008.

[LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)]

Un plan local d'urbanisme en remplacement du POS, pourquoi ?

Ce PLU, dont l'étude vient d'être lancée le 16 avril 2008 avec les différents acteurs institutionnels, sociaux, des Axéens (membres de la commission urbanisme) ainsi qu'un cabinet d'urbanisme, va plus loin que le POS dans la politique qui est la notre pour notre ville. Ce plan, sans doute en vigueur dans environ deux ans, sera l'élément conducteur et le référentiel de notre ambition pour Ax.

Il doit nous donner les moyens tant juridiques que financiers pour réhabiliter et faire revivre le centre ville (accueil habitants et commerces nouveaux).

Il nous donnera des moyens légaux pour dégager des terrains, loger ceux qui travaillent à Ax et trouver un juste équilibre entre les formes de logements proposés. Ce document permettra de revoir, si besoin, les contraintes architecturales avec le souci du respect de l'environnement et participera au développement durable en utilisant les énergies renouvelables et la mise en place d'un programme d'éco comportement.

Ce plan, véritable charte de vie et de bien être, dans lequel nous trouverons les règles d'urbanisme, ira bien au-delà d'un règlement de POS. Il impliquera l'avenir de la ville et notre qualité de vie.

Les différentes étapes de son élaboration, ponctuées par des réunions publiques, sont les suivantes :

Diagnostic territorial et enjeux

[3 mois]

PADD (plan d'aménagement et développement durable)

[3 mois]

Zonage et règlement

[4 mois]

Dossier PLU pour arrêt

[4 mois]

Dossier PLU pour enquête publique

[4 mois]

Dossier PLU pour approbation

[1 mois]

Nouveau parking

Le parking de 180 places est terminé. L'aménagement paysager que nous avons souhaité (une passerelle sur le ruisseau du Sorgeat donnant accès au Parc du Casino ainsi que de nombreuses plantations) l'intègre parfaitement à l'environnement.

Pour accéder à ce nouveau parking, un accès par le centre thermo ludique et le bassin de la Basse sera mis en place.



Travaux RN20

Pour la R.N. 20 – Avenue du Dr Gomma -, nous nous excusons encore des désagréments causés mais il était urgent de réaliser la rénovation totale de l'assainissement et du pluvial, certains subissant des infiltrations d'eaux usées.

[BILAN DE LA STATION DE SKI]

Après une saison 2006/2007 particulièrement difficile pour l'ensemble du massif pyrénéen, chacun espérait un vrai hiver, très enneigé. Hélas, il n'a rien été, la saison étant même, jusqu'au 10 Mars, encore plus sèche que la précédente.

Fort heureusement, cette saison a été froide, permettant un fonctionnement record des installations de neige de culture. Plus de 300 000 m³ de neige ont été produits, contre un maximum qui s'établissait jusqu'alors à 190 000 m³. Toutes les pistes équipées ont ainsi connu une ouverture normale (128 jours), permettant à Ax de réaliser une performance honorable. Ainsi, le chiffre d'affaires s'est établi à un peu plus de 4 M€ sur les remontées mécaniques, comparable à celui de la saison 2002/2003. Sans les investissements des dernières années, la station n'aurait quasiment pas ouvert ses portes et n'aurait pas assuré une qualité de ski que les clients ont été unanimes à reconnaître.

A noter que la station, principal outil économique de la Vallée l'hiver (et l'un des principaux pourvoyeur de fiscalité locale), a permis à toutes les activités qui l'entourent, de maintenir un niveau d'activité correct. L'emploi n'a pas trop souffert du manque de neige, fiabilisant

ainsi, la situation économique globale de notre Territoire.

Malheureusement, si la neige de culture garantit désormais une activité correcte, les clientèles de proximité boudent le massif, et font défaut (sur les fréquentations hors vacances essentiellement). En effet, ce public, essentiellement constitué de bons skieurs, attend des conditions optimales de ski qu'il ne trouve pas sur des saisons de ce type. Cette désaffection nous prive d'environ 20 % de volume de clientèle et de chiffre d'affaires. C'est le cas de toutes nos stations concurrentes.

Par voie de conséquence, la Savasem, va connaître un exercice comptable difficile, elle s'acquittera néanmoins de la redevance due à la Commune.

Des saisons comme celle-ci démontrent l'impérieuse nécessité de poursuivre nos efforts de sécurisation du Domaine Skiable. Ainsi, l'enneigement de la piste de Font-

frède sera réalisée cet été avec une nouvelle ressource en eau, obtenue par forage, dans les vallons des Campels. Le télésiège de Mansèdre (1800 p/h) sera alors sécurisé, conformément à notre Principe Directeur : mettre de la neige de culture de façon systématique sur les pistes desservies par les appareils à forts débits.

Commission Tourisme

Pour pérenniser et conforter l'activité économique d'Ax, une commission tourisme va être mise en place. Elle sera un organe de réflexion qui déterminera les axes d'actions prioritaires à mettre en place, dans le but de favoriser le développement et la promotion touristique de notre cité. Chaque axe sera traité par un groupe de travail composé d'élus et de personnes concernés par le tourisme. Elle travaillera dans la transversalité en établissant constamment des passerelles entre le tourisme, le patrimoine, la culture et l'environnement qui sont loin d'être opposés. Il est pour nous primordial de faire vivre cette commission afin d'améliorer et d'aider ce secteur, première source de revenus de la ville.

Bienvenue

De nouveaux commerçants sont venus amener du dynamisme sur notre commune au cours du premier semestre 2008.

Nous leur souhaitons plein de réussite :

- Poudre Blanche
Mr et Mme Bourrel
- La ferme de Quié
Mr Bocquet
- Meximani'ax traiteur
Fanny et Cédric
- Glisse et montagne
Mme Aliot



[AX ANIMATION]

ENTRETIEN AVEC LA DIRECTRICE ANNE BARDIN

Peux-tu nous préciser le rôle d'Ax animation ?

Nous avons en charge l'organisation ou la co-organisation des événements festifs de la ville pour lesquels nous travaillons parfois 6 mois à l'avance.

Nous soutenons de même avec la même énergie d'autres événe-

ments : spectacles de grands chemins, et l'autre concernant le festival des saveurs.

Peux-tu nous présenter l'équipe d'Ax Animation ?

L'équipe est constituée de 5 personnes à l'année et d'un saisonnier l'été (de juin à septembre).

A la technique et à la projection cinéma : Christian Gomez (employé municipal mis à disposition d'ax animation depuis 15 ans) gère l'accueil technique des manifestations et des spectacles.

A l'entretien des bâtiments et à la caisse de cinéma : Ghislaine Chartrain qui est également chargée des états des lieux pour les locations de salle.

Au secrétariat comptable, à la communication et à la gestion des salles : Laurence Bertrand est aussi chargée de l'accueil des artistes sur tous nos événements.

Chargé du festival des saveurs, de l'oxygène pour les oreilles, des fêtes, Arnaud Diaz depuis 2004, travaille sur ces projets du montage financier (recherche de subventions) à la mise en œuvre. Il est également chargé de la communication.

Pour ma part, je suis chargée depuis 2001 de la direction de l'Association (gestion financière et administrative).

Vous gérez également les salles café musique et salle de spectacles ?

Oui, nous y accueillons les associations, les écoles, des mariages et nous tentons en partenariat avec l'Office de tourisme d'y développer une activité de congrès. Les congrès permettent à Ax de travailler l'image d'Ax à l'extérieur et apportent donc une valeur ajoutée économique à la

vallée. Nous avons accueilli cette année deux congrès du Crédit Lyonnais, la MGEN, l'Ascomed (médecins de l'éducation nationale) et bientôt Ludovia.

Et pour cet été, que préparez-vous ?

Le programme de l'été qui a commencé est très chargé :

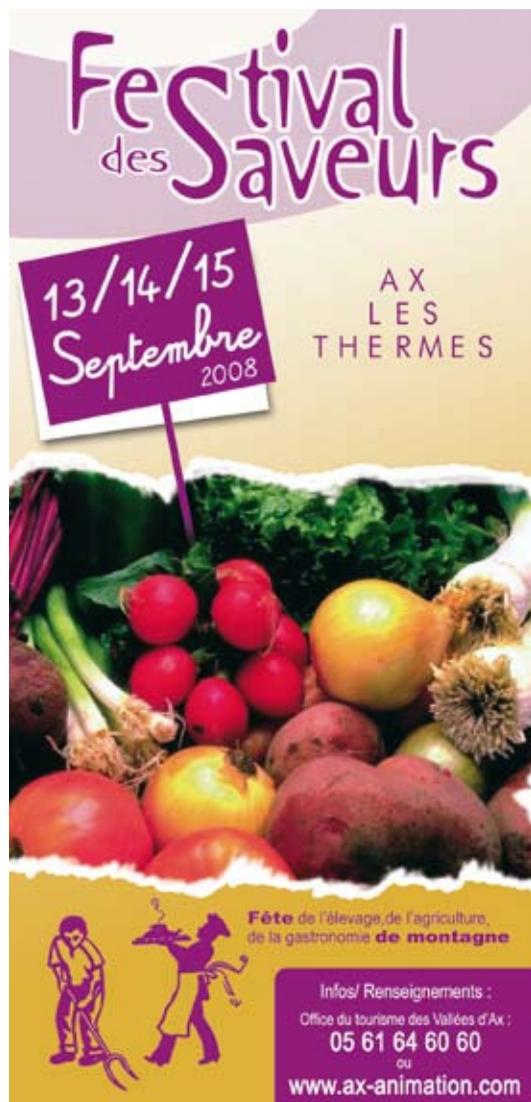
Le Feu d'artifice a été tiré du Casino grâce au meilleur recul pris sur le nouveau parking. Dans le secteur des arts de la rue, nous accueillerons un spectacle « famille » tous les mercredis dans le cadre des mercredis de la rue. Les petits axéens pourront y assister avec le CLSH et rencontrer les artistes. Puis fin juillet, du 23 au 26, nous organisons les spectacles de grands chemins qui se déroulent dans Ax mais aussi en montagne et dans 4 villages des vallées : Orlu, Mérens, Tignac et Bestiac. Nous irons au plateau de Beille et à Bonascre. Cet événement est pour nous l'occasion de mettre en valeur le territoire.

Des animations permanentes pour tout âge et tous les goûts sont mises en place tout au long de l'été : pêche à la truite avec la Fario de la Haute Ariège, thé dansants organisés par le Ruby, concerts à l'église, etc...

Pour le 15 Août, nous développerons le partenariat avec le comité de jumelage pour les fêtes européennes. Enfin en Septembre, auront lieu le forum des associations, le festival des saveurs et la foire d'Ax.

Et dès la fin de l'été, nous préparons le prochain festival de l'oxygène pour les oreilles... On ne s'ennuie pas avec Ax'animation!

Vous pouvez retrouver le détail de nos animations sur le tout'ax et sur notre site : www.ax-animation.com.



ments : par exemple, le dernier festival de l'image, porté par l'association Explos.

Enfin, nous développons les réseaux afin de rechercher des fonds complémentaires et donner ainsi à nos événements un écho plus important.

Deux dossiers européens sont en instruction, l'un concernant les

[ÉCOLE EN DANGER]

TRIBUNE LIBRE La municipalité qui réalise 300 000 € d'investissements sur l'école est inquiète de la qualité de l'enseignement public. Elle a donné la parole aux parents d'élèves.

Préoccupations pour l'Association des Parents d'Elèves

Nous sommes très inquiets pour nos enfants et l'avenir de l'école publique. Voici quelques points qui nous semblent irrecevables :

- **Base élève 1er degré :**

fichage sur Internet de la situation des enfants sans accord parental.

- **Soutien scolaire gratuit, c'est séduisant MAIS :**

jours ralongés, stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires, prise en charge par des spécialistes (psychologue scolaire, psychomotricien, maître rééducateur...) de plus en plus difficile.

- **Suppression de postes d'enseignants :**

à court terme, classes surchargées et de moins en moins de remplaçants.

- **Organisation de la semaine scolaire et de la journée :**

-2 heures d'enseignement/semaine donc +2 heures pour les collectives (organisation des transports, accueil péri-scolaire, cantine...). Donc surcoût dû à cette nouvelle organisation mais avec quels moyens ? (le contribuable ?...)

- **Nouveaux programmes :**

apprentissage mécanique (règles et apprentissage des règles) MAIS moins de temps pour travailler sur la réflexion, la résolution des pro-

blèmes et donner du sens aux apprentissages.

Après avoir occupé les écoles maternelle et primaire le 28 juin dernier et nous être réunis devant l'inspection académique à Foix le 2 juillet afin d'exprimer notre désaccord quant à cette réforme impulsée par l'Etat (sans de réelles concertations), nous restons vigilants pendant les vacances d'été pour réagir vite dès la rentrée de septembre. Nous vous tiendrons au courant régulièrement.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

<http://parents-haute-ariege.hautefort.com>

**L'Association
des Parents d'Elèves**



Le comité de jumelage

C'est à l'occasion des fêtes européennes que Mr Le Maire, Mr le Président du Conseil Général et Mme la Présidente du comité de jumelage des vallées d'Ax ont le plaisir de vous inviter à la signature du serment de Jumelage entre la ville de Poppi (Italie) et d'Ax-les-Thermes. Cette cérémonie se déroulera à la mairie le vendredi 15 Août 2008 à 11h30 et sera suivie d'un apéritif sur la terrasse du casino.

Nous fêterons à cette occasion les 10 ans de jumelage avec la ville de Palafoll (Espagne).

Trophée des jeunes sportifs

Dynamiser les associations sportives d'AX est un de nos projets. C'est pourquoi nous mettons en place un trophée des jeunes Sportifs. Notre objectif est de distinguer nos jeunes qui portent les couleurs de notre ville dans les différents championnats.

Nous avons demandé aux associations de nous faire remonter les différents résultats dans les championnats départementaux, régionaux, et nationaux si cela est le cas. La remise des récompenses est prévu à l'Automne. Cette soirée sera une fête pour les Axéens et nos jeunes espoirs.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer de la date et du lieu de la manifestation.

Etat civil

Naissances

- TEÏBI Chaïma
28 décembre 2007
- AMRI Sirine
23 janvier 2008
- DEBÈVES Léa, Isa, Véro
12 février 2008
- BORAO Mathias, Jean-Paul, Enrique
24 avril 2008
- BOGGIO Annaïs, Denise, Simone
22 juin 2008

Mariages

- NOIZÉE Frédérique
et AYBRAM Guillaume
30 avril 2008
- BORDE Marie-Paule
et OLIVE Lionel
21 juin 2008

Décès

- BLANCO Manuel
7 juillet 2007
- COUZY Louise, Jeanne, Paule
épouse DECAMPS
28 décembre 2007
- GAULT Gracieuse veuve BOSCH
25 février 2008
- LANTA Denise
veuve SAINT FELIX
25 mars 2008
- DUPONT Joël André
03 mai 2008
- VIDAL Francine Jeanne
veuve SAINT PASTOU
05 mai 2008
- VERBEKE Yvette, Léontine,
Germaine veuve STACH
11 mai 2008
- MARTY Louis
26 juin 2008

[BRÈVES]

Réducteur pression d'eau

Suite aux incidents de surpression réseau d'eau survenus lors des travaux sur la nationale 20, nous vous informons qu'il est obligatoire de posséder un réducteur de pression pour les maisons individuelles.

Pour les immeubles, en plus du réducteur de pression il faut avoir un clapet anti retour sur les égouts

Plan canicule et chaleurs extrêmes

En application de la loi 2004-626 du 30/06/2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées (65 ans et plus) et des personnes handicapées résidant à leur domicile, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes précitées de sa commune qui en font la demande. Ce registre permet l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence « Canicule et Chaleurs extrême ». Les personnes désirant figurer sur ce registre doivent se faire inscrire à la mairie, un formulaire d'inscription leur sera remis.

Point historique : les couleurs de la ville

Ax-Les-thermes, au Moyen age, était sous l'autorité du Comte de Foix, la commune a donc adopté le blason de son «supérieur»: 3 bandes rouge sur fond or surmonté de la couronne comtale à 8 boules. on retrouve d'ailleurs ce blason sur le sceau des Consuls de la ville d'Ax. La légende du blason de Foix dit que, blessé, le comte marqua son écu d'or avec ses doigts ensanglantés... légende que l'on retrouve chez nos voisins catalans, cerdans et aragonnais, dont le blason est également sang et or!»

Point sur la COMCOM

Composition et gestion : la CCVAX regroupe 39 communes sur 2 cantons, elle est administrée par un conseil communautaire au sein duquel chaque commune adhérente est représentée.

5 délégués pour la commune d'Ax-les-Thermes dont 2 vice-présidents : Pierre Peyronne, Augustin Bonrepaux, un membre du Bureau : Claudine Authier, deux

déléguées communautaires : Cécile Costesseque et Sandrine Gros.

Compétences :

développement économique : zones d'activités de Perles et Castelet et d'Aulos, stations de ski (Beille, Chioula, Ascou Pailhères), traitement des déchets (collecte + déchetterie), politique du logement et du cadre de vie, entretien de la voirie communautaire, développement touristique, constructions entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, etc ...

Actions sociales d'intérêt Communautaire :

gestion des écoles, gestion d'un Centre Local d'Information et d'Coordination en Gérontologie (CLIC), centre local d'action sociale, action en direction des jeunes, construction et gestion des crèches et halte garderies, transport à la demande, portage de repas à domicile, etc ...

Les élus d'Ax-les-Thermes se sont investis dans la CCVAX car nous considérons que nous sommes responsables au premier chef des actions de la CCVAX.

Radio

Radio Transparence va émettre à partir du 11 juillet 2008 sur 96.7.

Le T.A.D (Transport À la Demande)

Ce service mis en place par fonctionne déjà depuis plusieurs années sur le canton de les Cabannes et de Luzenac, mais sûrement par manque d'information aux usagers ne fonctionne pas sur le canton d'Ax.

Qui est concerné ?

Toute personne souhaitant se rendre à AX, aux marchés les mardis et samedi matin où à champion à Savignac

Comment faire ?

Sur appel de réservation la veille auprès de l'office du tourisme des vallées d'Ax.

Le lendemain soit un taxi, soit un mini bus vient vous chercher à domicile.

Combien ça coûte ?

2,50 € aller 4 € aller et retour. Gratuit pour accompagnant d'une personne à mobilité réduite.

Une plaquette d'information est à votre disposition dans les mairies.